



Résumé du document GEF/C.30/5

**Stratégies des domaines d'intervention pour FEM-4 :
Avant-projets et formule envisagée**

Décision recommandée au Conseil

Ayant examiné le document GEF/C.30/5, intitulé *Stratégies des domaines d'intervention pour FEM-4 : Avant-projets et formule envisagée*, le Conseil prie le Secrétariat de continuer à examiner, réviser et recentrer les stratégies des domaines d'intervention, en tenant compte d'aspects transectoriels tels que l'aménagement durable des forêts et la bonne gestion des substances chimiques. Le Secrétariat est prié de prendre en compte les observations faites pendant la réunion et de continuer à consulter les membres du Conseil, les entités d'exécution, le Groupe consultatif pour la science et la technologie (STAP), les Secrétariats des Conventions et les experts compétents en vue de mener à bonne fin à la révision des stratégies. Les membres du Conseil sont invités à communiquer au Secrétariat leurs observations écrites sur les avant-projets de stratégie, au plus tard le 15 janvier 2007.

Le Secrétariat est chargé de soumettre à l'examen et à l'approbation du Conseil en juin 2007 les stratégies révisées des six domaines d'intervention, assorties de propositions pour une approche simplifiée des programmes d'opérations et les objectifs stratégiques du FEM.

1. Les Recommandations pratiques applicables à FEM-4 appellent le « Secrétariat, en collaboration avec les entités du FEM, à examiner et réviser si nécessaire les stratégies des six domaines d'intervention en tenant compte d'aspects transectoriels tels que l'aménagement durable des forêts et la bonne gestion des substances chimiques, le produit de ce travail étant à présenter à la réunion du Conseil de décembre 2006. Ces stratégies seront le point d'ancrage d'une approche simplifiée des programmes d'opérations du FEM et de leurs objectifs stratégiques, que le Secrétariat et les entités d'exécution présenteront au Conseil à sa réunion de mai/juin 2007. »
2. Les avant-projets de stratégie des six domaines d'intervention et deux autres chapitres consacrés à l'aménagement durable des forêts et à la bonne gestion des substances chimiques, deux questions transsectorielles, sont exposés dans le présent document. Les avant-projets de stratégies ont été préparés par le Secrétariat en consultation avec les groupes d'étude interinstitutionnels des différents domaines d'intervention. Ces documents ont pour base les stratégies des domaines d'intervention élaborées à la fin de l'année 2005 en préparation du document de programmation présenté aux réunions de négociation de la quatrième reconstitution des ressources de la Caisse du FEM.

3. Les avant-projets ont été communiqués pour avis aux membres du Conseil en octobre 2006. Au 31 octobre 2006, le Japon, l'Allemagne et le Canada avaient formulé des observations sur les stratégies prises isolément ainsi que sur leur interdépendance et leur homogénéité. Ces observations, complétées des autres remarques que les membres du Conseil pourraient communiquer au Secrétariat, seront prises en compte dans la suite des travaux tel qu'indiqué ci-après.
4. On convient de la nécessité de continuer à travailler sur les stratégies pour mieux les circonscrire, d'harmoniser et intégrer les approches appliquées dans les différents domaines d'intervention, et de permettre au FEM de relever concrètement les défis de la gestion de l'environnement mondial pendant FEM-4 et au-delà.
5. Les stratégies des domaines d'intervention continueront à être remaniées pour privilégier un ensemble bien précis d'aspects prioritaires correspondant aux principaux problèmes environnementaux à caractère mondial. Ce recentrage permettra aux initiateurs de projets d'être davantage guidés par les possibilités et les priorités de financement du FEM. L'accent mis sur les questions thématiques contribuera aussi à la mise au point d'une approche simplifiée des programmes d'opérations et des objectifs stratégiques.
6. Les stratégies révisées des domaines d'intervention comprendront des indicateurs quantifiables des résultats et de l'impact des interventions du FEM à l'échelle mondiale. Ces indicateurs seront mis au point dans le cadre des travaux en cours sur la conception d'un ensemble d'indicateurs quantitatifs et d'outils de suivi communs, applicables à chacun des domaines d'intervention, conformément aux Recommandations pratiques de FEM-4.
7. Les aspects transectoriels doivent être systématiquement identifiés, analysés et intégrés dans chaque domaine d'intervention. À titre d'exemple, l'adaptation au changement climatique est ancrée dans la stratégie du domaine d'intervention correspondant et systématiquement prise en compte dans les autres. L'aménagement durable des forêts et la bonne gestion des substances chimiques sont, à titre provisoire, traités dans les chapitres X et XI. Au nombre des autres thèmes à caractère transectoriel figurent la bioénergie et la production durable de biomasse (changements climatiques, biodiversité et dégradation des sols), le piégeage du carbone (changements climatiques, biodiversité et eaux internationales), la gestion intégrée des ressources en eau (eaux internationales, dégradation des sols et biodiversité), et la lutte intégrée contre les ennemis des cultures (polluants organiques persistants, dégradation des sols, diversité biologique et eaux internationales).
8. Il faut renforcer l'harmonisation et l'intégration intersectorielles de l'approche du renforcement des capacités, de la transmission et de la gestion des connaissances, et de la mobilisation du secteur privé.
9. Enfin, les stratégies doivent faire émerger et promouvoir des approches novatrices, être assez souples pour prendre en compte les problèmes nouveaux et les besoins urgents, et pouvoir répondre à l'évolution des enjeux et perspectives.

10. Pour continuer à améliorer les stratégies des domaines d'intervention comme on l'a vu plus haut, le Secrétariat travaillera avec les groupes d'étude des domaines d'intervention, révisant et harmonisant ces outils et prenant en compte les avis et les points de vue des membres du Conseil. Les avant-projets de stratégie seront plus largement diffusés auprès des entités d'exécution du FEM et du STAP, ce dernier ayant été invité à les examiner lors de sa prochaine réunion de février 2007. Le Secrétariat du FEM recueillera également les contributions et les observations des Secrétariats des Conventions et d'autres experts. La version révisée des projets de stratégie sera à nouveau communiquée pour avis aux membres du Conseil en mars 2007. Un projet final sera présenté au Conseil début mai 2007. Le Secrétariat présentera également une proposition d'approche simplifiée des programmes d'opérations et des objectifs stratégiques du FEM.